



## Coup de théâtre en Uruguay : En Uruguay, la Justice donne 48 heures à Pfizer pour dévoiler le contenu chimique de son vaccin anti-Covid

Par [Cheikh Dieng](#)

Mondialisation.ca, 06 juillet 2022

[Le Courrier du soir](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Loi et Justice](#), [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

**La Justice uruguayenne a exigé ce 04 juillet que les termes des contrats signés avec Pfizer soient rendus publics sous 48 heures et que le laboratoire américain fournisse les composantes chimiques de son vaccin**

Les ennuis commencent pour Pfizer en Amérique Latine. Alors qu'une nouvelle vague Covid est annoncée dans presque tous les pays d'Europe, le géant américain risque gros en Amérique du Sud où la justice d'un pays exige qu'il dévoile le contenu de son vaccin. C'est du moins l'information que notre média a obtenue ce lundi de plusieurs sources fiables.

En effet, d'après le média [Telesur](#), la justice uruguayenne a exigé lundi 04 juillet que le gouvernement de ce pays dévoile les contrats signés avec le géant pharmaceutique américain. Selon les informations obtenues par ce média, la décision du juge Alejandro Recarey s'explique par une plainte déposée par des parents qui demandent toute transparence avant que leurs enfants ne soient vaccinés.

"Le magistrat demande à connaître les termes de la négociation et s'il existe des clauses d'indemnité ou d'impunité. Au même moment, le décret exige que soient divulguées les informations sur la composition biochimique des vaccins contre le Coronavirus", rapporte [Telesur](#).

L'information a été confirmée par le média uruguayen, [M24.com.uy](#). D'après cette source, ce mercredi 06 juillet à 9H00, les autorités sanitaires du pays sont convoqués pour s'expliquer sur les termes des contrats signés avec Pfizer, mais également sur le contenu du vaccin qui sera bientôt administré aux enfants de ce pays.

Il faut dire que si la justice venait à dévoiler les termes des accords signés avec Pfizer, ce serait un coup dur pour le laboratoire américain qui refuse catégoriquement de fournir quelque information sur ses vaccins. D'ailleurs, c'est l'une des conditions qu'il impose aux Etats.

En tout cas, à peine révélée, l'affaire commence déjà à faire grand bruit sur les réseaux sociaux.



**Chantal Attia**

@chantalattia · [Suivre](#)



URUGUAY : Le juge a ordonné au gouvernement et à Pfizer de présenter toutes les informations sur les vaccins contre le covid-19 dans les 48 heures.

La convocation s'inscrit dans une mesure de protection des enfants pour suspendre l' 



**Dr. Salle Lorier** @sallelorier

Fallo historico en Uruguay, un verdadero "Maracanazo judicial"; Juez ordena al Gobierno mostrar contrato de las vacunas y múltiples medidas investigativas, como por ejemplo, declaración de autoridades de Pfizer. Video explicativo del fallo del Juez Recarey [m.facebook.com/story.php?stor...](https://m.facebook.com/story.php?stor...)

5:55 PM · 3 juil. 2022



36



Voir les dernières informations sur le COVID-19 sur Twitter



**Pm Del**  
@pmdel54 · [Suivre](#)



## Uruguay

Le juge a exhorté le gouvernement et Pfizer à soumettre toutes les informations sur les vaccins COVID-19 dans les 48 heures.



eobservador.com.uy

Juez intimó al gobierno y a Pfizer a que presenten en 48 horas toda la...  
Juez civil intimó al gobierno y a Pfizer a que presenten en 48 horas toda la información sobre las vacunas contra el covid-19

5:00 PM · 3 juil. 2022



La source originale de cet article est [Le Courier du soir](#)  
Copyright © [Cheikh Dieng](#), [Le Courier du soir](#), 2022

Articles Par : [Cheikh Dieng](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)